



# Communiqué de presse

Embargo: 20.11.2023, 8.30

## 14 Santé

Statistiques des établissements hospitaliers 2022

### Consolidation de l'activité hospitalière en 2022

**Les hospitalisations dans les établissements hospitaliers suisses ont été au nombre de 1,49 million en 2022. Elles dépassent le niveau prépandémique (1,47 million), confirmant la tendance à la hausse déjà observée en 2021. Les 24,38 millions de consultations ambulatoires enregistrées en 2022 corroborent les résultats de 2021. Quant aux coûts d'exploitation totaux des hôpitaux en 2022, ils ont dépassé 33,9 milliards de francs, soit un milliard de plus que l'année précédente. C'est ce qui ressort des résultats de l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

En 2022, un peu plus d'un million de personnes (1,04 million) ont été hospitalisées en Suisse, pour un total de 1,49 million d'hospitalisations. En dépit de la tendance à l'augmentation intervenue par rapport à l'année précédente (+0,97%), le nombre de patients hospitalisés en 2022 reste inférieur à celui qui était observé en 2019 (1,05 million). Pendant les années qui ont précédé la pandémie de COVID-19, le nombre de personnes hospitalisées était pour l'essentiel resté stable: il a augmenté d'à peine 0,5% entre 2015 et 2019.

#### Stabilité pour les principaux diagnostics

Comme les années précédentes, les principales causes d'hospitalisation en 2022 ont été les lésions traumatiques (13,6% des cas), suivies des maladies du système ostéoarticulaire (13,2%), des maladies de l'appareil circulatoire (11,2%) et des tumeurs (9,2%). Au nombre des diagnostics les plus fréquents figurent également les maladies de l'appareil digestif (8,5% des hospitalisations en 2022), les troubles psychiques et comportementaux (8,1%) ainsi que les affections de l'appareil respiratoire (7,3%).

Si l'on s'intéresse aux causes d'admission à l'hôpital autres que le cancer, qui est en constante augmentation depuis des années, il ressort que d'autres diagnostics connaissent également une hausse continue. C'est le cas par exemple des maladies auto-immunes de la glande thyroïde. Le nombre de cas enregistrés pour les thyroïdites d'Hashimoto et de Graves-Basedow (pathologies auto-immunes chroniques causées par une réponse inadéquate du système immunitaire aux lésions de la thyroïde) a été de respectivement 5431 (2012: 1597) et 2270 (2012: 1465). La maladie de Parkinson est, elle aussi, à l'origine d'un nombre croissant d'hospitalisations: un peu plus de 17 000 cas en 2022 (2012: 10 644), affichant une augmentation relative de 8,6% par rapport à l'année précédente.

Pour ce qui est des cas présentant un diagnostic lié à des problèmes psychiques, qui ont connu une forte augmentation en 2021 parmi les jeunes âgés de 10 à 24 ans, leur progression a été de +1,5% entre 2021 et 2022, valeur inférieure à l'accroissement moyen observé pendant la période de 2012 à 2019 (+3%).

## Évolution des hospitalisations avec un diagnostic de COVID-19

En 2022, 68 632 personnes ont été hospitalisées avec un diagnostic de COVID-19, soit une hausse dépassant les 80% par rapport aux valeurs de 2021 et de 2020 (respectivement 37 770 et 34 834). Cependant, le nombre de patients ayant ce diagnostic qui ont eu besoin de soins intensifs (8,8%) a été nettement plus bas que par le passé (14,3% en 2021). La durée des séjours en soins intensifs a fortement diminué elle aussi: pour la moitié des patients, elle n'a pas dépassé 60 heures, contre 165 heures en 2021. Si 62,3% des personnes ayant le COVID-19 comme diagnostic souffraient d'affections respiratoires en 2021, ce pourcentage a baissé pour se stabiliser autour de 26,9% en 2022. La part des personnes admises à l'hôpital avec un diagnostic COVID-19 et qui y sont décédées en 2022 s'est élevée à 5,5%, ce qui est inférieur aux pourcentages enregistrés en 2021 (9,6%) et en 2020 (12,8%).

## Montants facturés en hausse pour l'activité ambulatoire

Les montants facturés par les centres de soins ambulatoires en milieu hospitalier ont totalisé 8,7 milliards de francs en 2022, soit une augmentation de 5,3% par rapport à 2021. Parmi les centres de soins ambulatoires les plus importants en termes de montants facturés, les variations les plus significatives par rapport à 2021 concernent les centres d'urgence (+35,3%), d'ophtalmologie (+20,9%), d'oto-rhino-laryngologie (+18,3%), de pédiatrie (+12,5%), de gynécologie et obstétrique (+9,6%) et de radiologie médicale (+9,5%).

Le nombre de consultations ambulatoires s'est monté à environ 24,38 millions en 2022, soit un léger recul par rapport à l'année précédente (-0,1%). Si l'on fait abstraction des prestations qui se réfèrent exclusivement au tarif pandémique (0,6 million), on observe une augmentation de 2,6% des consultations par rapport à la période précédente, une croissance inférieure en comparaison de la période pré-pandémique (de 2017 à 2019: +3,2%).

## Les équivalents plein temps passent la barre des 180 000

En 2022, les hôpitaux comptaient 180 818 équivalents plein temps (EPT), soit 1,7% de plus que l'année précédente.

Entre 2019 et 2022, le nombre d'emplois (en EPT) dans les hôpitaux a augmenté de 5,8%, une croissance similaire à celle qui a été observée entre 2016 et 2019 (+5,5%), c'est-à-dire par rapport à une période identique en durée mais antérieure à la pandémie de COVID-19. L'évolution la plus marquée durant la période 2019 à 2022 concerne les personnels administratifs (+10,9%) et médicaux (+8,9%). Celle du personnel soignant a été plus modeste, atteignant 3,9%.

## Près de 40% des hôpitaux avec un déficit d'exploitation supérieur à un million de francs

En 2022, les coûts d'exploitation des hôpitaux (traitements stationnaires, soins ambulatoires, autres coûts) se sont montés à 33,9 milliards de francs, ce qui représente une augmentation de 3% par rapport à l'année précédente. De ces coûts, 83% concernaient le secteur des soins somatiques aigus, 10% la psychiatrie et 7% la réadaptation. La répartition de ces coûts entre les cas de traitement stationnaire (68%) et de soins ambulatoires (32%) est restée inchangée par rapport à l'année précédente.

En 2022, 38% des hôpitaux affichaient un déficit d'exploitation dépassant un million de francs. Il s'agit d'une légère détérioration par rapport à 2021 (36%), mais d'une nette amélioration par rapport à 2020 (44%).

## Sources des données

La statistique des hôpitaux est établie à partir de données administratives des hôpitaux et des maisons de naissance. Ces données renseignent sur l'organisation structurelle (nombre de sites, forme juridique, offre de prestations), l'infrastructure disponible (nombre de lits, appareils medicotechniques), le personnel, la comptabilité financière et le compte d'exploitation.

La statistique médicale des hôpitaux s'appuie sur les informations sociodémographiques (sexe, âge, région de domicile) et les données médicales (diagnostics et traitements) des patients traités.

Les données sur les patients ambulatoires des hôpitaux comprennent des informations sociodémographiques (sexe, âge, région de domicile) et des indications sur la prestation individuelle facturée aux patients traités dans le domaine hospitalier ambulatoire.

---

---

## Renseignements

Lorraine Menoud, OFS, Section Services de santé, tél.: +41 58 465 80 67,

e-mail: [lorraine.menoud@bfs.admin.ch](mailto:lorraine.menoud@bfs.admin.ch)

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

## Offre en ligne

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2023-0168](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2023-0168)

La statistique compte pour vous: [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

Le site de l'OFS: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)

## Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.